

# LE TERRORISME ET LA PROTECTION DES INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES AU CANADA

*projet de recherche*  
demande présentée au CRSH, 2006  
(financée pour 2007-2010)

Stéphane Lemay-Langlois  
Équipe de recherche sur le terrorisme et l'antiterrorisme



[erta-tcr.org](http://erta-tcr.org)

## 1. RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE

### A) IMPORTANCE DE LA RECHERCHE

Ce projet vise à modéliser l'organisation de la protection des infrastructures essentielles au Canada, c'est-à-dire les réseaux de production et de distribution d'énergie, les télécommunications, les réseaux financiers, la production et distribution de nourriture et d'eau potable, les transports et certaines industries fondamentales. Une chose souvent oubliée est l'interconnexion profonde de toutes ces infrastructures : autrement dit, le tout représente davantage de complexités que la somme de ses parties. Par exemple, une perturbation des réseaux énergétiques peut causer des problèmes de transport et donc d'eau potable puisque la production de cette dernière dépend de certains produits chimiques absolument indispensables (notamment, le chlore). Ces interdépendances inextricables multiplient les vulnérabilités des infrastructures puisque chaque risque local peut donner lieu à un effet de cascade.

Le second aspect concret de cette recherche est celui du terrorisme. Évidemment, les infrastructures canadiennes sont vulnérables à un grand nombre d'autres dangers, des accidents aux phénomènes météorologiques, mais la problématique du terrorisme offre des opportunités de recherche criminologique incomparables. **L'intérêt ici n'est pas le terrorisme en tant qu'objet, mais bien en tant que motivation pour la modification des modes de protection des infrastructures.** Néanmoins, ce projet prend la suite d'un projet antérieur sur le terrorisme et l'antiterrorisme, subventionné par le CRSH. Nous avons accumulé des connaissances sur lesquelles nous nous appuyerons pour ce projet.

### B) QUESTION ET PROBLÉMATIQUE

**À travers le prisme de la menace terroriste, nous chercherons à comprendre comment s'organisent les rapports entre les gouvernements, les polices publiques, les services de sécurité privée et les entreprises et agences responsables des différentes infrastructures.** Dans un contexte théorique de gouvernance « moderne tardive » de la sécurité, il est utile de penser la protection des infrastructures sous un modèle souvent appelé « nodal » dans lequel un réseau d'acteurs variés (les « noeuds ») doivent interagir dans un contexte d'autorité centrale (gouvernementale) en désinvestissement. Les acteurs étatiques cèdent la place aux acteurs para-étatiques, privés et communautaires. Le rôle de l'État, est de plus en plus limité à la régulation dans la plupart des sphères de la sécurité — sauf celle de la sécurité nationale, qui semble immunisée contre ce courant global. Notre projet nous permettra de découvrir les raisons et les détails de cette différence apparente et d'ainsi résoudre ce problème théorique.

Une chose particulièrement intéressante, vue la nature interdépendante des infrastructures, est qu'il soit possible que l'organisation des acteurs de la sécurité forme un réseau qui serait le miroir du réseau des infrastructures elles-mêmes. Dans cette éventualité, nous devons examiner l'hypothèse voulant que les modalités de fonctionnement des technologies déterminent la structure des relations humaines.

### C) CONTRIBUTIONS DE CETTE RECHERCHE

i. Contribution au savoir : nous croyons pouvoir élucider plusieurs aspects de la gouvernance de la sécurité et de l'interaction public-privé — ainsi que la mesure dans laquelle cette distinction tient toujours. Il sera particulièrement intéressant de mieux comprendre comment un objet dépourvu d'effet concret sur la pratique (le terrorisme au Canada) vient tout de même profondément influencer cette dernière.

ii. Contribution à la société canadienne : au premier degré, la contribution que nous voulons apporter semble parfaitement évidente à tout Canadien désirant s'assurer de pouvoir continuer à profiter, entre autres, des bénéfices d'Internet ou de l'eau potable chez lui. De façon plus immédiate, nous croyons que tous les Canadiens sont désireux de s'assurer que les fonds publics voués à la sécurité sont utilisés de façon efficace et productive.

## 2. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET DE RECHERCHE

### A) OBJECTIFS

**L'objectif principal de cette recherche est d'articuler un modèle du réseau des instances qui participent à la production de la sécurité des infrastructures au Canada, en particulier en ce qui a trait à la relation police publique—sécurité privée et au rôle de l'État dans la gouvernance de ce partenariat.** Pour ce faire, nous avons choisi le point focal du terrorisme, à la fois pour son actualité, pour son intérêt criminologique propre et parce que nos recherches sur le terrorisme sont déjà en cours.

#### **Premier sous-objectif** (cartographier les réseaux de la sécurité)

Il s'agit en tout premier lieu d'établir la carte sociologique des réseaux de la sécurité des infrastructures. Nous porterons une attention particulière à l'effet structurant du réseau physique des infrastructures sur le réseau social de ceux qui les protègent, et surtout sur la structure d'échange d'information. Ce réseau de la sécurité nous permettra bien sûr de mieux diriger les étapes suivantes de notre recherche, mais est également d'une importance théorique lui-même. En effet, la fréquence et la nature des relations entre les divers acteurs privés, étatiques et para-étatiques va directement au coeur de notre question de départ.

#### **Second sous-objectif** (intensité instigatrice de la menace terroriste post-11 septembre)

Pour mener à bien notre enquête, il nous faut également déterminer le rôle du concept de terrorisme dans la structure sécuritaire à l'étude. Pour ce faire, nous passerons par une comparaison entre l'avant et l'après-11 septembre à l'aide d'une analyse de la documentation officielle, des textes de loi et d'autres sources. Il s'agira de faire l'inventaire des changements réglementaires, législatifs, procéduraux, budgétaires, administratifs et institutionnels dont la justification explicite s'articule autour du thème de la menace terroriste.

#### **Troisième sous-objectif** (rôle de l'État et frontière public/privé)

Une fois la carte du réseau établie, du moins en surface (il ne sera pas possible, durant ce cycle de recherche, de constituer un réseau complet pan-canadien), il s'agira d'identifier les zones étatiques, privées et hybrides du système. Ceci permettra d'informer une partie importante de notre problématique, au sujet de l'hypothétique désinvestissement de l'État. Nous devrions être en mesure de vérifier ou d'invalider cette thèse en ce qui a trait aux infrastructures et, par extension, à la sphère de la sécurité nationale.

#### **Quatrième sous-objectif** (objectif pratique : améliorer la sécurité)

Ici, il s'agira de tirer un certain nombre de conclusions pratiques découlant de nos observations. À l'analyse du réseau de la sécurité et du réseau des infrastructures et surtout des connections entre les deux, nous devrions être en mesure d'identifier 1) les principales vulnérabilités internes du réseau, le cas échéant : les failles de communication, les plans d'urgence incomplets, les objectifs, méthodes, protocoles incompatibles, etc. 2) Les problèmes d'*efficience* de l'activité accordée à la sécurité, surtout à la prévention d'attaques terroristes : les ressources disponibles sont-elles bien utilisées ? 3) Nous concevrons également une base de données (dérivée de celle servant à nos analyses) permettant de générer des scénarios possibles afin d'être en mesure de produire des simulations d'attaque terroriste. Ceci pourrait se révéler un outil précieux pour les acteurs principaux (nous avons déjà fait partie de l'organisation d'une telle simulation pour l'Administration canadienne de la sûreté des transports aériens, ACSTA). 4) Enfin, nous ferons un ensemble de recommandations sur l'élaboration d'un **cadre conceptuel global de la sécurité des infrastructures**.

## B) CONTEXTE

### Littérature pertinente

#### 1. *Relations entre la police et la sécurité privée*

Le premier type de littérature est celui des relations entre la police et la sécurité privée (De Maillard, 2005 ; Johnston et Shearing, 2003 ; Leroux, 2002 ; Morgan et Newburn, 2000 ; Johnston, 1999 ; Kempa, Carrier, Wood et Shearing, 1999 ; Bayley et Shearing, 1996 ; Campbell et Reingold, 1994 ; Nalla et Newman, 1991 ; Ocqueteau, 1990 ; Lipman, 1988 ; Cunningham et Taylor, 1985 ; Klare, 1975) et de la question plus large de la gouvernance de la sécurité à l'époque moderne tardive (Wood et Kempa, sous presse ; Garland, 2001 ; Rose, 1999, Kempa, 1999 ; O'Malley, 1998 ;). Cette littérature fait de plus en plus appel au concept de « réseau » et conçoit les acteurs de la sécurité et les individus et groupes auxquels ils sont reliés comme des « noeuds » (*nodes*) connectés les uns aux autres (Dupont, 2004 ; van Meter, 2002 ; Wood, 2004 ; Sheptycki, 2002). En résumé, il s'agit de repenser la sécurité non plus comme une fonction centralisée et sous la responsabilité d'agences gouvernementales spécifiques — en particulier la police publique traditionnelle — mais plutôt en termes de réseaux d'acteurs liés entre eux par des règles, protocoles, ententes informelles, échanges d'information, besoins de coopérer, etc. Ces modes d'interaction varient à l'infini et sont toujours localisés sur des pratiques, politiques, phénomènes ou autres besoins particuliers, situés dans le temps et l'espace. À la fois, la structure de ces interrelations influence les représentations et le comportement des acteurs qui forment les « noeuds » du réseau.

#### 2. *Littérature sur les infrastructures*

La quantité de littérature sur la sécurité des infrastructures est relativement faible, étant donné leur importance. Plus précisément, *aucune recherche* n'a jusqu'à maintenant porté sur l'infrastructure comme réseau connecté. Plusieurs travaux se sont attardés sur les effets possibles que pourrait avoir une attaque contre un point névralgique de ce vaste réseau interconnecté (Chittester et Haimès, 2004 ; Heller, 2001 ; Rinaldi, 2004 ; Copeland et Cody, 2005). Cette littérature reste très proche du génie civil et informatique (puisque la plupart des infrastructures sont contrôlées par des systèmes informatiques). Il n'existe pas de littérature portant sur les **vulnérabilités des réseaux humains** chargés de la protection de ces infrastructures. **Les gouvernements** ont produit une littérature relativement limitée sur la question. Au Canada, le comité sénatorial sur la Sécurité nationale et la Défense a publié plusieurs rapports sur des vulnérabilités de certains aspects des infrastructures. La plupart du temps, les rapports administratifs se limitent à des énoncés de principes et à des avertissements sommaires, mais l'ensemble des pays de l'occident on fait cet exercice (par exemple, Commission of the european communities, 2004). L'ancien Bureau de la Protection des infrastructures essentielles et de la Protection civile a souvent publié des analyses de vulnérabilités isolées des infrastructures. Enfin, le ministère de la Sécurité publique et de la Protection Civile (SPPCC) finance plusieurs recherches sur divers aspects techniques des infrastructures. Certaines se penchent sur la gestion des crises et sur les effets de cascade des incidents, mais l'aspect sécurité y reste un détail. Un projet en cours vise à établir une Stratégie nationale pour la protection des infrastructures essentielles (SPPCC, 2006). **Les experts** se sont intéressés à la question du point de vue de l'analyse des vulnérabilités (Quirk et Fernandez, 2005 ; Riley, 2004 ; Schulman, Roe, van Eeten et de Bruijne, 2004 ; Gorman, Schintler, Kulkarni et Stough, 2004 ; Lukasik, Goodman et Longhurst, 2003 ; Massoud, 2000) et de la communication entre les infrastructures (ITU, 2002).

#### 3. *Études sur le terrorisme*

Ici, nous nous intéressons particulièrement aux théories portant sur le « nouveau terrorisme » (Leman-Langlois, sous presse ; Leman-Langlois et Brodeur, 2005b ; Laqueur, 1997, 1999, 2000 et 2003 ; Hoffman,

1997 ; Pape, 2003), qui postulent que nous sommes désormais entrés dans une ère où l'attaque terroriste ne répond plus au vieil adage du « minimum de violence pour le maximum d'effet » (Jenkins, 1981). Au contraire, il existe une vague de plus en plus claire où la violence *est* le message envoyé, et donc n'est plus limitée et tend vers la destruction spectaculaire. Dans ce contexte, **les attaques contre les infrastructures sont plus probables parce que plus destructrices**. Autre aspect d'intérêt, le nouveau terrorisme fonctionne sur un modèle organique, structuré en réseaux (Lesser, Hoffman, Arquilla, Ronfeld et Zanini, 1999), et fonctionnant sur l'identité symbolique et l'appartenance à une idéologie (le « réseau virtuel » de Sageman, 2004 : 149).

#### 4. *Études sur l'antiterrorisme*

Les études antiterroristes portent sur la réponse juridique, politique ou policière qui s'organise autour de la menace terroriste (Clarke et Newman, 2006 ; Alexander, 2002 ; Alexander et Alexander, 2002 ; Marret, 1999 ; Jenkins, 2003 ; Charters, 1991). Ces études sont trop souvent centrées sur une notion d'efficacité périmée et limitée à la mesure immédiate de programmes sécuritaires. Nous croyons qu'au Canada cette approche est grossièrement inadéquate, en particulier parce que la rareté des attaques terroristes ne permet pas de mesurer leur incidence et donc forcément l'effet d'aucune politique, loi, stratégie ou tactique antiterroriste. Par ailleurs, il semble que *la plupart* des acteurs chargés de la sécurité sont entièrement ignorés. Ce sont surtout des acteurs *privés* : les entités qui possèdent et/ou gèrent les éléments des infrastructures et les entités qui en assurent la sécurité. Le rôle des forces militaires est également souvent passé sous silence.

Un autre aspect intéressant est celui des effets du terrorisme sur les représentations du risque, de la sécurité. Il est désormais évident que l'aspect principal du terrorisme n'est pas son potentiel destructeur mais bien sa nature communicatrice, autrement dit les effets diffus sur les individus, groupes et institutions qui dépassent de très loin les cibles directes (Crelsten, 1997, 1987 ; Schmid et de Graaf, 1982 ; Wieviorka et Wolton 1987 ; Wieviorka, 1988 ; Gressang, 2001). Ainsi, nous aimerions savoir à quel point, et de quelle manière, les effets communicatifs du terrorisme influencent les acteurs de la sécurité. Sur ce point, nous pourrions également enrichir la littérature de plus en plus abondante qui s'est penché sur la notion de *risque*, de son évaluation, de sa « gestion » (Brodeur, 2006 ; Ericson, 2006 ; O'Malley, 2004 ; Ericson et Doyle, 2004 ; Leiss, 2003).

#### **Lien à la recherche en cours**

Le chercheur principal et le cochercheur travaillent présentement au sein de l'Équipe de recherche sur le terrorisme et l'antiterrorisme (ERTA, [erta-tcrg.org](http://erta-tcrg.org) ; reçoit près de 6 000 visiteurs à chaque mois), groupe de recherche non officiel formé grâce au financement du CRSH (subvention #410-2003-1259). Dans le cadre de cette recherche, nous avons créé une banque de données sur tous les actes terroristes commis au Canada depuis 1973. Le présent projet de recherche se situe directement dans le sillon de ce programme scientifique puisqu'il sera maintenant question d'antiterrorisme proprement dit, dans le cas spécifique des infrastructures essentielles. Le chercheur principal a également travaillé sur l'impact des technologies de l'information (Leman-Langlois, 2006, 2005) et de la surveillance sur les pratiques quotidiennes de ceux qui les utilisent, et en particulier dans le domaine policier (Leman-Langlois, 2003).

Jean-Paul Brodeur (cochercheur) était le chercheur principal dans le précédent projet sur le terrorisme et l'antiterrorisme au Canada. Il a été directeur de recherche d'une commission qui s'est penché sur le terrorisme (Commission Keable) et a collaboré avec de nombreuses autres instances gouvernementales qui se sont penchées sur le même sujet (par exemple, le Vérificateur général du Canada). Il collabore depuis de nombreuses années avec l'Association canadienne pour l'étude du renseignement de sécurité (ACERS).

Il a publié sur les liens entre la police criminelle et les services de renseignements (Brodeur, 2005). M. Brodeur a fait une demande de subvention pour créer une équipe de recherche dont M. Leman-Langlois fait lui-même partie. Une partie du programme de recherche de cette équipe porte sur la protection contre des attentats terroristes.

### **Pertinence de la recherche**

En faisant la lumière sur l'organisation de la sécurité des infrastructures, notre recherche permettra de tirer des conclusions importantes sur la vulnérabilité du Canada à une attaque ciblant son réseau le plus fondamental. Il semble inutile de souligner à quel point cette information pourrait être cruciale pour la gestion des risques et pour l'éventuelle création de politiques, lois et règlements.

Scientifiquement parlant nous visons à combler un vide important dans notre compréhension à la fois des réseaux de sécurité et de la position des acteurs en tant que « noeuds » d'un réseau, et d'autre part la manière dont un risque tel que celui d'une attaque terroriste est évalué et intégré à la pratique.

### **Originalité et contribution du projet**

L'originalité de ce projet tient au fait que nous proposons de renverser la notion traditionnelle de sécurité sous deux aspects. Premièrement, plutôt que d'approcher la question sous l'angle traditionnel de l'analyse des vulnérabilités, nous tenterons de comprendre les mécanismes qui structurent cette analyse pour les acteurs qui doivent la faire professionnellement. Il nous semble inutile, dans une analyse d'interrelations en réseau, de supposer que les vulnérabilités « réelles », objectivement mesurées, déterminent ces relations sans le filtre de la subjectivité des acteurs individuels. Deuxièmement, nous mettrons l'accent sur les effets communicationnels du terrorisme plutôt que simplement sur ses effets physiques, ce qui semble particulièrement adapté à la situation canadienne, où justement les effets physiques sont entièrement dépassés par le symbolisme d'attaques commises à l'étranger. Notons que la quantité de recherche sur la protection des infrastructures est extrêmement limitée, voire nulle ; ainsi, notre recherche consiste en grande partie à ouvrir un nouveau terrain. Par conséquent, elle se veut relativement large afin d'identifier les contours du sujet. Nous proposerons sans aucun doute des projets beaucoup plus spécifiques une fois cette exploration effectuée.

### **Cadre théorique**

L'approche que nous pratiquerons s'inspirera de deux grands axes théoriques. Premièrement, nous puiserons également dans l'abondante littérature traitant des relations entre la police publique, les gouvernements et les divers autres acteurs de la production de sécurité, souvent sous le vocable de « **gouvernance nodale** ». Parmi ces acteurs, on trouve tout le secteur privé. Nous tenterons de voir à quel point la typologie classique des relations police-sécurité privée, en trois axes (coopération, concurrence ou parallélisme), s'applique toujours dans le cadre de la protection des infrastructures.

En second lieu, il sera question des travaux de Ericson et Haggerty (1997) et de ceux de Manning (1988, 2000) sur le thème des **relations entre l'information et l'opération policière**. Puisque les réseaux en question sont essentiellement des réseaux d'information, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et leur usage concret représentent des facteurs de toute première importance dans la nature et la structure des interactions entre les acteurs.

Enfin, nous utiliserons également certains des concepts importants de l'approche foucauldienne de la *gouvernementalité*, où le concept de **risque** n'est pas uniquement un moyen actuariel d'administrer les institutions officielles. C'est aussi un outil conceptuel qui influence non seulement la pratique de la sécurité mais également la façon dont les individus conçoivent les problèmes qu'elle est sensée solutionner.

## C) MÉTHODOLOGIE

### **Première année de recherche**

Durant notre première année, nous devons établir les grandes lignes du réseau de la protection des infrastructures au Canada. Nous procéderons par une suite d'entrevues très courtes, conduites auprès de responsables d'institutions et d'entreprises représentatives de l'ensemble et visant à établir l'identité des organismes, institutions et individus avec lesquels ils ont des liens opérationnels (dans certains cas des entrevues en profondeur seront nécessaires). Nous avons déjà des relations de travail régulières avec l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) et avec l'Agence des Services frontaliers du Canada (ASFC), agences gouvernementales particulièrement bien positionnées pour nous aider à mettre en branle notre processus d'échantillonnage en « boule de neige ». Il s'agira ensuite d'identifier des entités clés de chaque secteur, comme Hydro Québec, BC Hydro et Hydro Ontario pour la distribution d'électricité, la Société de transport de Montréal et la Toronto Transit Commission pour les transports en commun, etc. Il n'est bien sûr aucunement question de passer en revue l'ensemble des infrastructures du Canada, ce qui serait bien sûr impossible ; un modèle de cette réalité sera suffisant pour notre analyse. À ceci s'ajoutera une collecte d'informations intensive auprès d'organismes qui maintiennent des statistiques sur les infrastructures (ministères, institutions, agences, universités) et à leur structuration dans une banque de données.

*Justification* : cette méthode par entrevue permettra de connaître, en pratique, comment les différents acteurs de la sécurité communiquent et agissent de concert. Les entrevues semi-dirigées sont bien adaptées à notre sujet puisqu'elles permettent de saisir les conceptions et représentations des répondants sans leur imposer une structure déterminée à l'avance par le chercheur.

### **Deuxième année de recherche**

La deuxième année sera employée à finaliser les entrevues et à en faire l'analyse afin de 1) cartographier un réseau partiel de la sécurité (tous les acteurs ne seront bien sûr pas questionnés) afin d'y dresser une matrice des relations existant entre les membres (par exemple, les interactions quotidiennes sur des incidents ou autres questions concrètes, les interactions qui restent potentielles, c'est-à-dire qui existent en principe mais seulement en cas d'urgence, etc. ; Krebs, 2002 ; Morselli, Petit et Giguère, soumis ; Sageman, 2004). Pour ce faire, nous ferons appel à un logiciel d'analyse des réseaux nommé *Ucinet*. Cette carte nous permettra d'évaluer quantitativement l'intensité, la fréquence et la proximité des échanges entre les différents acteurs de la sécurité. 2) Établir la définition ainsi que la fonction de la notion de terrorisme dans la structure de ces interactions — cette analyse sera essentiellement qualitative et effectuée à l'aide de *NVivo*, un logiciel particulièrement puissant pour l'analyse des thématiques et des représentations.

*Justification* : puisque nous désirons savoir comment la structure organisationnelle influence les conceptions et les pratiques des acteurs, il nous faut absolument une carte réelle de l'organisation — et non un simple organigramme officiel, qui est grossièrement inadéquat parce que centré sur la nécessité administrative plutôt que sur les réelles relations de pouvoir entre les acteurs (Crozier et Freidberg, 1977). Par ailleurs, l'analyse du discours sur le terrorisme nous permettra de comprendre comment s'organisent certaines conceptions du risque et un ensemble de pratiques et d'échanges quotidiens.

### **Troisième année de recherche**

Notre troisième année de recherche sera centrée autour de trois pôles. Premièrement, il s'agira d'entreprendre une analyse documentaire détaillée de toutes les politiques, directives, lois et règlements en vigueur au sujet de la sécurité des infrastructures. Nous devrions être en mesure de faire des comparaisons multiples entre les réseaux, entre les paliers de gouvernement et entre le public et le privé.

Deuxièmement, nous ferons une recension quantitative des effectifs et des budgets qui sont consacrés au Canada à la protection des infrastructures. À cet égard, nous nous pencherons sur le cas de figure de l'Hydro-Québec, qui suite à un reportage de Radio-Canada ayant révélé des lacunes très profondes dans son système de protection, a décidé d'en développer un et d'y consacrer d'importants crédits (100 millions \$). Troisièmement, nous mettrons sur pied notre **cadre conceptuel global de la sécurité des infrastructures** et produirons les outils d'aide à la sécurité décrits dans notre quatrième objectif (page 11).

*Justification* : nous prenons ici une tournure ethnométhodologique, où les règles sont conçues non pas comme un carcan limitant l'action mais bien comme un moyen de rendre compte de la réalité (Shearing et Ericson, 1991 ; Leman-Langlois, Gagnon et Thibeault, soumis). Par exemple, nous comparerons les contacts entre entités de sécurité qui sont officiellement requis à ceux qui se développent dans la pratique et qui restent « officieux ».

Bien sûr, la troisième année de recherche est également celle des conclusions. À cette étape, il nous incombera de rassembler les différents fils de notre recherche afin de rencontrer les objectifs que nous nous sommes fixés, tels que décrits ci-dessus. Nous devrions être en mesure de donner des réponses solides à la plupart de nos questions : i. à quoi ressemble (densité, intensité, etc.) le réseau de la sécurité des infrastructures ? ii. Quels sont les facteurs fondamentaux qui structurent les réseaux de la sécurité ? iii. Quelle est l'importance du terrorisme dans la structuration des pratiques sécuritaires centrées sur les infrastructures ? iv. Comment les acteurs de la sécurité réfléchissent-ils à leur pratique et comment ces réflexions affectent-elles leur pratique quotidienne ? v. Comment les acteurs communiquent-ils entre eux autour de la notion de risque et de prévention du terrorisme ? vi. À quel point la technologie qui sous-tend les infrastructures, leur interdépendance en réseau national et international, ainsi que la technologie informatisée de communication et de contrôle, influencent-elles la forme du réseau de la sécurité ?

#### D) DIFFUSION DES RÉSULTATS

L'ensemble de nos résultats seront intégrés, à mesure qu'ils deviendront disponibles, à notre site Internet **erta-tcrg.org**. Ceci a toujours été notre pratique jusqu'à ce jour. L'ensemble de nos données est ainsi à la portée de tous les chercheurs, praticiens, administrateurs et du public en général (ce site reçoit quelques 6 000 visiteurs par mois). Ceci exclue bien évidemment toute information confidentielle.

##### **Au sein de la communauté universitaire**

Comme nous l'avons fait lors de notre première subvention sur le terrorisme, nous continuerons de produire des articles scientifiques de haut niveau destinés à un public expert. Nous présenterons également des conférences dans des colloques internationaux afin de profiter des échanges avec d'autres experts dans notre domaine. Nous préparerons également un ouvrage collectif rassemblant nos divers collaborateurs, étudiants, etc., tout comme nous le faisons avec notre recherche courante. Cet ouvrage fera le point sur l'ensemble de nos recherches et formera une suite à celui qui nous sommes en train de préparer sur le terrorisme au Canada.

##### **À l'extérieur de la communauté universitaire**

Nous avons eu un grand nombre de contacts avec des praticiens durant les trois dernières années. En plus de notre relation privilégiée avec l'ACSTA et l'ASFC, nous avons également présenté des conférences à l'École nationale de police du Québec et nous avons participé à plusieurs forums publics médiatiques (sur la sécurité des installations d'Hydro Québec, sur les attentats de Madrid, sur les technologies de surveillance, sur les risques d'attaque terroriste au Canada et ailleurs sur les attentats de Londres, etc.).



### 3. LISTE DE SOURCES PERTINENTES AU PROJET

#### Référence à nos ouvrages récents

- Brodeur, Jean-Paul (2006), « Intervention, le risque et la menace », *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, numéro spécial sur le transport aérien et la gestion du risque dirigé par Jean-Paul Brodeur, 48 (3), 491-498.
- Brodeur, Jean-Paul (2005), « Cops and Spooks : the Uneasy Partnership », T. Newburn, *Policing : Key Readings*, Cullompton (UK), Willan.
- Brodeur, Jean-Paul (2003), *Les visages de la police*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Brodeur, Jean-Paul (2002) « La recherche institutionnelle en matière de justice pénale aux États-Unis », *Les cahiers de la sécurité intérieure*, Paris, la Documentation française, n°46, 167-195.
- Brodeur, Jean-Paul (1991), « Countering Terrorism in Canada », S. Farson, D. Stafford et W. Wark, *Security and Intelligence in a Changing World : New Perspectives for the 1990s*, Londres, Frank Cass, 182-200.
- Brodeur, Jean-Paul et Stéphane Leman-Langlois (2004), « La surveillance totale », *Cahiers de la sécurité intérieure*, no. 55, 61-90.
- Leman-Langlois, Stéphane (sous presse), « Terrorisme et crime organisé, contrastes et similitudes », C.-P. David, et B. Gagnon, *Repenser le terrorisme*.
- Leman-Langlois, Stéphane (2006), « Le cybercrime comme moyen de contrôle du cyberspace », *Criminologie*, 39 (1), 63-81.
- Leman-Langlois, Stéphane (2005) « Theft in the Information Age : Music, Technology, Crime and Claims-Making », *Knowledge, Technology and Policy*, 17 (3-4), 140-163.
- Leman-Langlois, Stéphane (2003) « The Myopic Panopticon : the Social Consequences of Policing Through the Lens », *Policing and Society*, 13 (1), 43-58.
- Leman-Langlois, Stéphane (2003b) « Rationalité pénale et terrorisme », D. Casoni et L. Brunet, *Comprendre l'acte terroriste*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 113-119.
- Leman-Langlois, Stéphane et Jean-Paul Brodeur (2006), « Surveillance-Fiction : High and Low Policing Revisited », R. Ericson et K. Haggerty, *The New Politics of Surveillance and Visibility*, Toronto, Toronto University Press, 171-198.
- Leman-Langlois, Stéphane et Jean-Paul Brodeur (2005), « Les technologies de l'identification » *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, 2005 (1), 69-82.
- Leman-Langlois, Stéphane et Jean-Paul Brodeur (2005b), « Terrorism Old and New », *Police Practice and Research*, 6 (2), 121-140.
- Leman-Langlois, Stéphane, Benoît Gagnon et Valéry Thibeault (soumis), « The Insecurity Regime. Public Safety and Emergency Preparedness Canada : Risk, Security and Image management ».
- Monjardet, Dominique et Jean-Paul Brodeur (2003), « Sécurité intérieure et sécurité extérieure, recompositions et métamorphoses », *Les cahiers de la sécurité intérieure*, Paris, la Documentation française, n°53, 157-169.

#### Autres références

- Alexander, Yonah (2002), *Combating Terrorism : Strategies Of Ten Countries*, Ann Arbor (MI), University of Michigan Press
- Alexander, Dean C. et Yonah Alexander (2002), *Terrorism And Business : The Impact Of September 11, 2001*, Ardsley (NY), Transnational Publishers.

- Bayley, David et Clifford Shearing (1996), « The Future of Policing », *Law and Society Review*, 30 (3), 585-606.
- Campbell, G. et B. Reingold (1994), *Private Security and Public Policing in Canada*, Ottawa, Statistics Canada, Canadian Centre for Justice Statistics, Juristat 14 (10).
- Charters, David, (éd.) (1991), *Democratic Responses to International Terrorism*, New York, Transnational.
- Chittester, Clyde G et Haines, Yacov Y (2004), « Risks of Terrorism to Information Technology and to Critical Interdependent Infrastructures », *Journal of Homeland Security and Emergency Management*, <http://www.bepress.com/jhsem/all>.
- Clarke, Ronald et Graeme Newman (2006), *Outsmarting the Terrorists*, Portsmouth (New Hampshire), Greenwood Press.
- Commission of the European Communities (2004), *Critical Infrastructure Protection In The Fight Against Terrorism* Brussels, Communication from the Commission to the Council and the European Parliament, 20.10.2004.
- Copeland, Claudia et Betsy Cody (2005), *Terrorism and Security Issues Facing the Water Infrastructure Sector*, Washington (DC), Congressional Research Service.
- Crelinsten, Ronald D. (1997), « Television and Terrorism : Implications for Crisis Management and Policy-Making », *Terrorism and Political violence*, 9 (4), 8-32.
- Crelinsten, Ronald D. (1987), « Terrorism as Political Communication : the Relationship Between the Controller and the Controlled », P. Wilkinson et A. Stewart, *Contemporary Research on Terrorism*, Aberdeen, University of Aberdeen Press, 3-23.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg (1977), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil (1992).
- Cunningham, William C. et T. H. Taylor (1985), *The Hallcrest Report Private Security and Police in America*, Portland (Oregon), Chancellor Press.
- De Maillard, Jacques (2005), « The Governance of Safety in France: Is there Anybody in Charge? » *Theoretical Criminology*, 9 (3), 325-343.
- Dupont, Benoît (2004), « Security in the Age of Networks », *Policing and Society*, 14 (1), 76-91.
- Ericson, Richard (2006), « Ten Uncertainties of Risk Management Approaches to Security », *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 48 (3), 345-357.
- Ericson, Richard et Aaron Doyle (2004), *Uncertain Business : Risk, Insurance and the Limits of Knowledge* Toronto, University of Toronto Press.
- Garland, David, (2001), *The Culture of Control : Crime and Social Order in Contemporary Society*, Chicago, University of Chicago Press.
- Gorman, Sean, Laurie Schintler, Raj Kulkarni, et Roger Stough (2004), « The Revenge of Distance : Vulnerability Analysis of Critical Information Infrastructure », *Journal of Contingencies and Crisis Management*, 12 (2), 48-63.
- Gressang, Daniel (2001), « Audience and Message : Assessing Terrorist WMD Potential », *Terrorism and Political Violence*, 13 (3), 83-106.
- Heller, Miriam (2001), « Interdependencies in Civil Infrastructure Systems », *The Bridge*, <http://www.nae.edu/nae/bridgecom.nsf/weblinks/KGRG-573PLA?OpenDocument>.
- Hoffman, Bruce (1997), « The Confluence of International and Domestic Trends in Terrorism », *Terrorism and Political Violence*, 9 (2), 1-15.
- Hoffman, Bruce (2006), *Inside Terrorism, Revised and Expanded Edition*, New York, Columbia University Press.

- International Telecommunication Union (ITU, 2002), *Creating Trust in Critical Network Infrastructures : Canadian Case Study*, ITU Workshop On Creating Trust In Critical Network Infrastructures, Séoul, République de Corée, mai 2002, <http://www.itu.int/osg/spu/ni/security/docs/cni.07.pdf>
- Jenkins, Brian (1981), « The Study of Terrorism : Definitional Problems », Y. Alexander et J.M. Gleason, *Behavioral and Quantitative Perspectives on Terrorism*, New York, Pergamon Press, 3-10.
- Jenkins, Philip (2003), *Images of Terror : What We Can and Can't Know About Terrorism*, New York, Aldine de Gruyter.
- Johnston, Les (2001b), « Transnational Private Policing The Impact of Global Commercial Security », Sheptycki, J., *Issues in Transnational Policing*, Londres, Routledge, 21-42.
- Johnston, Les (1999), « Private Policing in Context », *European Journal on Criminal Policy and Research*, 7 (2), 175-196.
- Johnston, Les (1992), « Regulating Private Security », *International Journal of Sociology of Law*, 20 (1), 1-16.
- Johnston, Les (1992a), *The rebirth of Private Policing*, Londres, Routledge.
- Johnston, Les, et Clifford Shearing (2003), *Governing Security : Explorations in Policing and Justice*, Londres, Routledge.
- Jones, Trevor et Tim Newburn (1998), *Private Security and Public Policing*, Oxford, Clarendon Press.
- Kakalik, J. et S. Wildhorn (1971), *Private Police in the United States*, Washington (DC), Government Printing Office.
- Klare, M. T. (1975), « Rent-a-cop : The Private Security Industry in the U.S. », L. Cooper, E. Currie, J. Frappier, T. Platt, B. Ryan, R. Schaufli, J. Scruggs et L. Trujillo, *The Iron Fist and the Velvet Glove : An Analysis of the U.S. Police*, Berkeley, Center for Research on Criminal Justice, 104-114.
- Krebs, Vladis (2002), « Mapping Networks of Terrorist Cells », *Connections*, 24 (3): 43-52.
- Laqueur, Walter (1987), *The Age of Terrorism*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Laqueur, Walter (1997), *Postmodern Terrorism*, United States International Information Program, <http://usinfo.state.gov/journals/itgic/0297/ijge/gj-3.htm>.
- Laqueur, Walter (1999), *The New Terrorism : Fanaticism and the Arms of Mass Destruction*, New York, Oxford University Press.
- Laqueur, Walter (2003), *No End to War : Terrorism in the Twenty-First Century*, New York, Continuum.
- Leiss, William (2003), Searching for the Public Policy Relevance of the Risk Amplification Framework », N. Pidgeon, R. Kasperson et P. Slovic, *The Social Amplification of Risk*, Cambridge, Cambridge University Press, 355-373.
- Leroux, N. (2002), « Un métier en clair-obscur, les agents de sécurité du métropolitain », F. Piotet, *La révolution des métiers*, Paris, PUF, 99-121.
- Lesser, Ian, Bruce Hoffman, John Arquilla, David Ronfeldt et Michele Zanini (1999), *Countering the New Terrorism*, Santa Monica (Californie), Rand.
- Lipman, I. A. (1988), « The Private Security Industry : Issues and Trends », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, (498), 45-78.
- Lukasik, Stephen, Seymour Goodman et David Longhurst (2003), « Protecting Critical Infrastructures against Cyber-Attack », *Adelphi Papers*, 1-97.
- Manning, Peter K. (2000), « Policing New Social Spaces », J. W. Schepticky, *Issues in Transnational Policing*, Londres, Routledge, 177-200.

- Manning, Peter K. (1988), *Symbolic Communication : Signifying Calls and the Police Response*, Cambridge (MS), MIT Press.
- Manning, Peter K. (1987), « Ironies of Compliance », Shearing, C. D. et Stenning P. C., *Private Policing*, Newbury Park, Sage, 293-316.
- Marret, Jean-Luc (1999), *Violence transnationale et sécurité intérieure*, Paris, Éd. Panthéon-Assas et L.G.D.J. Diffuseur.
- Marx, G. T. (1987), « The Interweaving of Public and Private Police in Undercover Work », Shearing, C. D. et P. Stenning, *Private Policing*, Berkeley (California), 172-193.
- Marx, G. T. (1988), « La société de sécurité maximale », *Déviance et société*, 12 (2), 147-166.
- Massoud, Amin (2000), « National Infrastructures as Complex Interactive Networks », Samad et Weyrauch, *Automation, Control and Complexity : An Integrated Approach*, New York, Wiley, 263-286.
- Mickolus, Edward (1980), *Transnational Terrorism : A Chronology of Events, 1968-1979*, Westport (Connecticut), Greenwood Press.
- Mickolus, Edward, Todd Sandler et Jean Murdock (1989), *International Terrorism in the 1980s : A Chronology of Events. Volume 1 : 1980-1983 ; Volume 2 : 1984-1987*, Ames (IA), Iowa State University Press.
- Mickolus, Edward (1993), *Terrorism, 1988-1991 : A Chronology of Events and a Selectively Annotated Bibliography*, Westport (CT), Greenwood Press.
- Mickolus, Edward et Susan Simmons (1997), *Terrorism, 1992-1995 : A Chronology of Events and a Selectively Annotated Bibliography*, Westport (CT), Greenwood Press.
- Midol, A. (1995), « Le recours à la technologie dans la sécurité privée », *Les cahiers de la sécurité intérieure*, (21), 43-52.
- Mopas, Michael et Philip Stenning (2001), « Tools of the Trade : the Symbolic Power of Private Security — An Exploratory Study », *Policing and Society*, 11 (2), 67-97.
- Morgan, R. et T. Newburn (2000), « Public Policing and Private Security in Post-Modern Canada », Richardson, J., *Police and Private Security*, Ottawa, Police Futures Group, 25-68.
- Morselli, Carlo, Katia Petit et Cynthia Giguère (soumis), « The Efficiency/Security Tradeoff in Criminal Networks », *Social Networks*.
- Nalla, Mahesh et Graeme Newman (1991), « Public versus Private Control : A Reassessment », *Journal of Criminal Justice*, Vol. 19, 537-547.
- Nogola, D. et F. Sack (1999), « Private Reconfigurations of Police and Policing ; the Case of Germany », J. Shapland et L. van Outrive, *Police et sécurité, contrôle social et interaction public/privé*, Paris, l'Harmattan, 53-70.
- O'Malley, Pat (2004), « The Uncertain Promise of Risk », *The Australian and New Zealand Journal of Criminology*, 37 (3), 323-343.
- O'Malley, Pat (éd., 1998), *Crime and the Risk Society*, Aldershot (UK), Ashgate.
- O'Toole, G. (1978), *The Private Sectorprivate Spies, Rent-a-cops And Police Industrial Complex*, New York, WW Norton.
- Ocqueteau, Frédéric (1992), *Gardiennage, surveillance et sécurité privée, commerce de la peur et/ou peur du commerce de la sécurité?*, Paris, CESDIP, rapport no 56.
- Ocqueteau, Frédéric (1992b), « Vigiles et policiers, concurrents ou alliés? », P. Haas, *Annuaire économique des entreprises de sécurité 1992*, Paris, Éd. Technopresse-En toute sécurité, 17-23.

- Ocqueteau, Frédéric (1991), « Quelques réflexions sur la régulation sociale assurée par le secteur de la sécurité privée », J.-P. Dourlens, J. Galland Theys et P. Vidal-Naquet, *Conquête de la sécurité, gestion des risques*, Paris, l'Harmattan, 120-132.
- Ocqueteau, Frédéric (1990), « L'État face au commerce de la sécurité », *L'Année sociologique*, (40), 97-124.
- Ocqueteau, Frédéric (1988), « Agents de surveillance. Rôle et enjeux de la sécurité privée », *Préventique*, 23, 46-56.
- Ocqueteau, Frédéric (1986), « Police(s) privée(s), sécurité privée, nouveaux enjeux de l'ordre et du contrôle social », *Déviance et société*, X (3), 247-281.
- Pape, Robert (2003), « The Strategic Logic of Suicide Terrorism », *American Political Science Review*, 97 (3), 1-19.
- Quirk, Mihaela et Steven Fernandez (2005), « Infrastructure Robustness for Multiscale Critical Missions », *Journal of Homeland Security and Emergency Management*, 2 (2), 1-24.
- Riley Jack, (2004) *Terrorism and Rail Security*, Testimony presented to the Senate Commerce, Science, and Transportation Committee on March 23, 2004.
- Rinaldi, Steven M. (2004), *Modeling and Simulating Critical Infrastructures and Their Interdependencies*, <http://csdl2.computer.org/comp//proceedings/hicss/2004/2056/02/205620054a.pdf>.
- Rose, Nikolas (1999), *Powers of Freedom : Reframing Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Ross, Jeffrey Ian (1988), « Attributes of Domestic Political Terrorism in Canada », *Terrorism*, 11, 213-233.
- Sageman, Marc (2004), *Understanding Terror Networks*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Schmid, Alex P. et Ronald D. Crelinsten (eds, 1993), *Western Responses to Terrorism*, Londres (R-U), Frank Cass.
- Schmid, Alex et Janny de Graaf (1982), *Violence as Communication*, Londres, Sage Publications.
- Schulmann, Paul, Emery Roenn, Michel van Eetennnn et Mark de Bruijnennnn (2004), « High Reliability and the Management of Critical Infrastructures », *Journal of Contingencies and Crisis Management*, 12 (1), 14-28.
- Sécurité publique et Protection Civile Canada (SPPCC, 2006), *Énoncé de position du gouvernement du Canada relativement à une stratégie nationale pour la protection des infrastructures essentielles*, [http://ww3.psepc-sppcc.gc.ca/critical/nciap/NSCIP\\_f.pdf](http://ww3.psepc-sppcc.gc.ca/critical/nciap/NSCIP_f.pdf)
- Shearing, C. (1992), « The Relationship between Public and Private Policing », Tonry, M. et N. Morris, *Modern Policing, vol. 15, Crime and Justice: A Review of Research*, Chicago, University of Chicago Press, 399-434.
- Shearing, Clifford et Richard Ericson (1991), « Culture as Figurative Action », *British Journal of Sociology*, 42 (4), 481-506.
- Shearing, Clifford, et Philip Stenning (éds.) (1987), *Private Policing*, Criminal Justice Systems Annuals, Vol. 23, Newbury Park, Sage.
- Sheptycki, James (2002), *In Search of Transnational Policing : Towards a Sociology of Global Policing*, Londres, Ashgate.
- Van Meter, Karl (2002), « Terrorists/Liberators : Reasearching and Dealing with Adversary Social Networks », *Connections*, 24 (3), 68-78.
- Wieviorka, Michel (1988), *Sociétés et terrorisme*, Paris, Fayard.
- Wieviorka, Michel et Dominique Wolton (1987), *Terrorisme à la une*, Paris, Gallimard.

- Wood, Jennifer (2004), « Cultural Change in the Governance of Security », *Policing and Society*, 14 (1), 31-48.
- Wood, Jennifer et Michael Kempa (sous presse), « Understanding Global Trends in Policing: Explanatory and Normative Dimensions ». J. Sheptycki and A. Wardak, *Transnational and Comparative Criminology in a Global Context*, Londres, Cavendish.

#### **4. PLAN DE RECHERCHE**

##### **A) ÉQUIPE DE RECHERCHE**

###### **L'équipe est composée de deux membres**

Le premier membre est Monsieur Stéphane Leman-Langlois (rédacteur de cette demande et chercheur principal). M. Leman-Langlois est chercheur au Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal et professeur adjoint à l'École de criminologie de la même université, depuis janvier 2005. Il travaille, depuis 2003, au sein de l'Équipe de recherche sur le terrorisme et l'antiterrorisme (ERTA) du CICC, financé par le CRSH (#410-2003-1259). Au départ à titre de chercheur postdoctoral et maintenant comme chercheur régulier, M. Leman-Langlois a également créé le site Internet de l'ERTA, à <http://www.erta-tcrg.org>. Son site personnel peut également être consulté à <http://www.crime-reg.com> (la plupart de ses publications y sont disponibles).

Le second membre est Monsieur Jean-Paul Brodeur, directeur du CICC et professeur titulaire à l'École de criminologie. M. Brodeur était chercheur principal pour la première subvention CRSH qui a permis la fondation de l'ERTA (#410-2003-1259).

###### **Justification du travail en équipe**

Cette recherche est pan-canadienne et demandera beaucoup de déplacements, en particulier dans la capitale nationale ; une équipe de deux personnes, pour superviser la bonne marche des opérations semble s'imposer. Par ailleurs, chaque membre apporte à l'équipe une expertise complémentaire qui sera d'une grande utilité dans la réalisation de nos objectifs : M. Leman-Langlois sur la technologie et sur le terrorisme ; M. Brodeur sur la police et le renseignement, la police et la sécurité privée. Les deux chercheurs collaborent de longue date et se sont penchés sur un nombre de sujets connexes au terrorisme, à la sécurité et au renseignement.

###### **Rôles respectifs**

La direction générale de la recherche sera la responsabilité du chercheur principal. Ce dernier sera également impliqué sur le terrain, dans la conduite d'entrevues avec des acteurs de la sécurité. Enfin, l'analyse finale et la formulation de conclusions et de recommandations fera également partie de ses tâches (50 % du projet, 70 % de la recherche en cours).

Le cochercheur, M. Jean-Paul Brodeur, centrera ses efforts sur les directions administratives des diverses agences et entreprises visées par le projet (50 % du projet, 40 % de la recherche en cours).

Les deux chercheurs auront la responsabilité de l'analyse des résultats, de la production d'un rapport final (sous forme de livre) et de la conception de divers outils visant à étudier et à améliorer la sécurité des infrastructures.

##### **B) STRATÉGIE DE FORMATION DES ÉTUDIANTS**

Nous avons choisi de décrire avec le plus de précision possible les tâches remplies par les étudiants et leurs assignations. Par souci de concision nous ne décrivons pas le caractère formateur de ces tâches, que nous tenons pour évident.

###### **Première année de subvention**

(opérations remplies en cours d'année académique : 10h/semaine\*36 semaines pour les étudiants)

1. Recension des répondants potentiels (étudiants de 2<sup>e</sup> cycle [2C])

2. Identification des répondants à interviewer et premiers contacts (chercheur principal, cochercheur)
3. Élaboration d'une stratégie d'entrevue (chercheur principal, cochercheur)
4. Entrevues sur les terrains divers (2C et étudiants de 3<sup>e</sup> cycle [3C], stagiaire)
5. Entrevues dans les ministères (Transports, Office national de l'énergie, Agriculture, Industrie, Ressources naturelles, Sécurité publique et Protection civile Canada) (chercheur principal, 2C, 3C)
6. Entrevues avec les services de police choisis (cochercheur, 2C, 3C)
7. Entrevues au sein des infrastructures essentielles (chercheur principal, 2C, 3C)

### **Seconde année de subvention**

Pour l'essentiel, la seconde année servira à continuer les travaux entrepris durant la première. S'y additionnent :

1. Cartographie des réseaux (chercheur principal, stagiaire)
2. Analyse des entrevues disponibles et ajustement de la stratégie (chercheur principal, cochercheur)

### **Dernière année de subvention**

Encore une fois, il ne fait aucun doute que les activités entreprises à la première année sont complexes et devront être complétées durant la 3<sup>e</sup> année, ce à quoi il faudra ajouter :

1. Constitution d'une bibliothèque des lois, règlements et directives applicables dans les lieux qui auront été visités (2C)
2. Typologie comparative des règles inventoriées (3C, stagiaire)
3. Analyse finale des entrevues et des documents (chercheur principal, cochercheur)
4. Rédaction d'un ouvrage de synthèse (équipe)

## **C) RÉSULTATS DE LA RECHERCHE EN COURS**

### **Subvention CRSH #410-2003-1259**

Cette subvention est à l'origine de notre Équipe de recherche sur le terrorisme et l'antiterrorisme (ERTA, [erta-terg.org](http://erta-terg.org)). Cette subvention se terminait en mai 2006 et la présente demande vise à garder l'Équipe en état de fonctionner et à lui donner une nouvelle mission pour approfondir notre connaissance du terrorisme et de ses effets.

En plus du site internet d'ERTA, où sont disponibles nos bibliographies, documents, analyses et notre banque de données originale, nous avons publié les textes suivants (notices complètes disponibles dans la section références ci-dessus) :

- Brodeur, Jean-Paul (2006), direction du numéro spécial de la *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale* ayant pour thème « le transport aérien et la gestion des risques », 48 (3).
- Brodeur, Jean-Paul et Stéphane Leman-Langlois (2004) — cet article analyse la logique des modèles de détection du comportement par les transactions informatisées.
- Leman-Langlois, Stéphane (2007) — texte sur les différences fondamentales entre le crime organisé et le terrorisme au Canada, au niveau des tactiques, des rationnels, des objectifs et du fonctionnement interne.
- Leman-Langlois, Stéphane (2003b) — ce texte confronte le fonctionnement conventionnel du système pénal à la logique terroriste telle qu'illustrée par notre recherche, pour conclure que le système a peut de chance d'avoir un effet préventif.



- Leman-Langlois, Stéphane et Jean-Paul Brodeur (2006) — ce texte explore les technologies d’exploration de données visant à démanteler les réseaux terroristes.
- Leman-Langlois, Stéphane et Jean-Paul Brodeur (2005) — ce texte passe en revue les technologies visant à protéger la société contre la criminalité et le terrorisme par l’identification des personnes.
- Leman-Langlois, Stéphane et Jean-Paul Brodeur (2005b) — dans cet article nous passons en revue les différents types de terrorisme ayant sévi au Canada et les mesurons à différentes stratégies policières de prévention et de répression.
- Leman-Langlois, Stéphane, Benoît Gagnon et Valéry Thibeault (sous presse) — ce dernier texte, écrit en collaboration avec des étudiants travaillant pour ERTA, analyse la représentation du risque dans le discours public gouvernemental et les justifications offertes pour les transformations institutionnelles récentes au gouvernement fédéral du Canada.

Nous avons également présenté plusieurs communications, entre autres à l’Association francophone pour le savoir, à la Société de criminologie du Québec, à l’American Society of Criminology, à l’American Sociological Association et à l’International Society of Criminology.

## 5. JUSTIFICATION DU BUDGET

### Remarques générales

Ce projet s'étend sur trois ans. Son budget est sensiblement le même pendant ces trois années. Pour ce qui est du personnel, nous avons demandé la totalité des montants alloués pour le deuxième cycle (12 000\$), le troisième cycle (15 000\$) et les deux ans de stage post-doctoral (31 500\$), à quoi s'ajoute une troisième année au salaire de 33 000\$. Nous avons calculé le détail de ces montants à partir des tarifs en vigueur à l'Université de Montréal et n'avons trouvé qu'une différence de moins de 200\$ par rapport au chiffre mentionnés, qui sont arrondis. C'est pourquoi nous avons maintenu ces chiffres ronds.

Nos demandes sont formulées en termes de *postes* ; cela signifie que ce ne seront pas les mêmes étudiants qui participeront à toute la durée du projet. Ceci ne serait pas souhaitable, à moins qu'un étudiant de troisième cycle fasse coïncider son projet de thèse avec un aspect de notre projet de recherche.

### Personnel

La page que nous avons consacré à la formation et au rôle des étudiants énumère leurs tâches de façon précise. Pour rappel, nous mentionnerons que ces tâches peuvent être regroupées sous quatre catégories.

*Tâches administratives.* Il s'agit de toutes ces tâches qui relèvent de la transcription d'entrevues et du classement de documents divers. Ces tâches sont relativement lourdes et seront accomplies pendant les heures de travail qui s'étendent pendant l'année académique des étudiants de deuxième (un étudiant de 2e cycle, 10 heures semaine pendant 36 semaines) et troisième cycle (un étudiant de 3e cycle, 10 heures semaine pendant 36 semaines).

*La conduite d'entrevues.* Celle-ci sera assumée en partie par les étudiants de deuxième et de troisième cycle ainsi que par le stagiaire post-doctoral, sous la supervision de l'équipe de recherche. Toutes les entrevues les plus délicates (par exemple, avec un membre des services de renseignement) seront conduites par un membre de l'équipe.

*Analyse et structuration du matériel* (cartographie du réseau, répertoire des règles). Ces tâches sont considérables, comme on peut le lire dans l'énoncé du projet, et seront accomplies par l'étudiant de troisième cycle et surtout par le stagiaire post-doctoral.

*Coordination et de synthèse du matériel.* Ces tâches assumées par le stagiaire post-doctoral, de concert avec l'équipe de recherche.

### Déplacements

Comme cette recherche est pan-canadienne, elle nécessitera un budget de déplacement considérable. Nous prévoyons avoir à nous rendre dans les grandes villes canadiennes comme Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver, ainsi qu'à devoir faire des visites d'entreprises variées. Comme notre échantillon n'est pas fait à l'avance, il est difficile d'énumérer exactement le nombre, la nature, la durée ou l'endroit de ces visites. Il est à prévoir que nous devons envoyer deux membres de l'équipe dans chaque grande ville, et

certainement dans une dizaine de terrains individuels chaque année. Les autres entrevues pourront être réalisées au téléphone.

D'autres déplacements prévisibles (Société européenne de criminologie, American Society of Criminology), sont calculés pour la troisième année. Les autres frais de déplacement couvrent les déplacements des étudiants tant au Canada (par exemple, congrès de l'ACFAS) qu'à l'étranger.

### **Équipement durable**

Nous avons prévu l'achat de deux ordinateurs portables pour la conduite d'entrevues sur le terrain par les étudiants et le stagiaire.

### **Autres dépenses**

Nous avons ajouté un montant pour couvrir des fournitures diverses dont nous pourrions avoir besoin à chaque année (photocopies, reprographie, cartouches d'encre, papier, etc.). Il s'agit ici des fournitures courantes d'un bureau.